

**Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan**  
**Direction de la Planification**

**Perspectives Triennales 1997/1999**

**Dakar, Décembre 1996**

INTRODUCTION.....	3
<b>I. EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE DU SENEGAL EN 1995-1996.....</b>	<b>4</b>
1.1. LES TENDANCES MACRO-ECONOMIQUES.....	4
1.2 . LES REFORMES STRUCTURELLES.....	5
1.3. LES REALISATIONS SECTORIELLES ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL.....	6
1.3.1. <i>Les réalisations sectorielles</i> .....	6
1.3.2 <i>Bilan de la politique d'Investissement au niveau régional</i> .....	18
<b>II. LE CADRE STRATEGIQUE DU PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS ET D'ACTIONS PUBLICS 1997 - 1999.....</b>	<b>19</b>
2.1. RAPPEL DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU IXE PLAN.....	19
2.2. ANALYSE DES PROJECTIONS MACRO-ECONOMIQUES .....	20
2.2.1. <i>Les Ressources</i> .....	20
2.2.2. <i>Utilisation des Ressources</i> .....	22
2.2.3. <i>Les Finances Publiques</i> .....	23
2.2.4. <i>La Situation monétaire</i> .....	23
2.3. LA COHERENCE ENTRE LES PROJECTIONS MACRO-ECONOMIQUES ET LE PTIAP .....	24
2.3.1. <i>Les Investissements pour la période 1997/1999</i> .....	24
2.4. CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE .....	29
2.4.1 <i>La poursuite des réformes structurelles</i> .....	29
2.4.2 <i>La poursuite de la recherche de la viabilité financière de l'Etat</i> .....	35
2.4.3 <i>Le Développement de l'Epargne-Investissement</i> .....	37
2.4.4. <i>La politique monétaire et du crédit</i> .....	38
2.4.5. <i>La libéralisation du commerce extérieur</i> .....	40
2.4.6. <i>Le Secteur Productif</i> .....	41
2.4.6 <i>Infrastructures</i> .....	49
2.4.7 <i>Mise en valeur des ressources humaines</i> .....	51
2.4.8. <i>Programme National de Lutte contre la Pauvreté</i> .....	55
2.4.9 <i>La régionalisation et la décentralisation</i> .....	55
ANNEXE 2 : TABLEAUX PROJECTIONS MACROECONOMIQUES.....	61

L'environnement international est marqué par un ralentissement de la croissance économique, une augmentation de la compétition entre les économies avec l'application des accords de Marrakech et une raréfaction des aides publiques destinées au développement.

Les enjeux de cette compétition sont importants pour le continent africain en raison de l'évolution défavorable des flux des investissements directs étrangers (IDE). Le coût élevé de la création d'entreprise en Afrique, le nombre réduit et la déficience des infrastructures, la faible valorisation des ressources humaines et le rythme des réformes structurelles, sont autant de facteurs importants qui ont limité les IDE vers l'Afrique. En particulier, les flux d'IDE vers les pays de l'Afrique Subsaharienne ont baissé de 27% en 1996.

Au Sénégal, le Gouvernement a adopté avec le neuvième Plan d'orientation, une stratégie de développement fondée sur l'accroissement de la compétitivité et le développement des ressources humaines. D'importantes réformes sont engagées depuis la dévaluation pour rendre notre économie plus attractive vis à vis des capitaux étrangers et dans laquelle le rôle du marché reste dominant.

La réalisation des objectifs macro-économiques et sectoriels repose sur une gestion de l'économie basée sur un système de planification disposant de trois instruments à horizons multiples qui s'éclairent successivement et mutuellement. Il s'agit de l'étude Prospective, du Plan d'Orientation de Développement Economique et Social et du Programme Triennal d'Investissements et d'Actions Publics (PTIAP), respectivement de durées de 25 ans, 6 et 3 ans.

Le PTIAP est la traduction quantitative du plan d'orientation à contenu qualitatif. Il présente les investissements par agent et par secteur, et les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de développement fixés sur une période glissante de trois années.

Les Perspectives Triennales 1997/1999 comprennent en dehors des projections macro-économiques un ensemble de mesures qui doit accompagner le programme d'investissement.

La première partie du document présente l'évolution socio-économique des deux dernières années. La seconde partie est réservée au cadre stratégique; elle comprend les projections macro-économiques, la répartition des investissements par secteur et par agent et enfin les conditions de leur mise en oeuvre. En annexe figurent la réalisation des investissements publics et les différents tableaux du cadrage macro-économique.

## I. EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE DU SENEGAL EN 1995-1996

La première étape de l'élaboration du PTIAP consiste à la construction des perspectives triennales qui constituent une interprétation annuelle de la loi-Plan et permettent de veiller ainsi à ce que les ajustements rendus nécessaires par la conjoncture maintiennent les actions de l'Etat dans le droit fil de ce que la loi-plan a identifié.

La dévaluation de 1994 a marqué une période de rupture qui s'est déroulée en deux étapes. D'abord une étape transitoire très courte dominée par la lutte contre l'inflation et la mise en oeuvre de réformes urgentes. Ensuite une période au cours de laquelle, la reprise devrait être transformée en un processus de croissance durable sous réserve du respect de certaines conditions cadres portant sur l'intensité d'utilisation des capacités productives, la revalorisation des ressources humaines et la mise en place d'infrastructures structurantes.

### *1.1. Les tendances macro-économiques*

La qualité des réformes structurelles mises en oeuvre ces dernières années a impulsé une reprise de l'activité économique. En effet, le profil de croissance maintient sa tendance haussière depuis la dévaluation. Après le rattrapage observé en 1994, la croissance pour 1995 s'est établie à 4,8% en termes réels, dépassant les prévisions de 0,3 point. Pour l'année 1996<sup>1</sup> les estimations indiquent un taux de 4,5%.

L'amélioration de la compétitivité de l'économie a eu un effet positif en 1995 sur les secteurs de la pêche, des produits arachidières et du tourisme. Le secteur secondaire a ainsi cru de 9,7% en 1995 grâce aux BTP et aux « autres industries » avec des performances respectives de 12,5% et 9,6%. La faible croissance du secteur primaire en 1995 (près de 1%) du fait du repli de l'agriculture (-2,9%) est suivie d'une forte reprise en 1996 (6%) toujours grâce au secteur agricole (7,9%). Le secondaire marque une nette décélération en 1996 avec 5,3% contre 9,7% en 1995. La croissance du secteur tertiaire est passée de 5,5% en 1995 à 4,4% en 1996. Par ailleurs, l'inflation, mesurée par le déflateur du PIB, continue son recul, passant de 7,6% en 1995 à 2,7% en 1996.

Du côté des emplois, la FBCF, maintient sa forte croissance malgré un léger recul en 1996, avec un taux de 7,7% contre 10% en 1995. La reprise de la FBCF en 1995 résulte d'une réaction positive à l'investissement de tous les agents. Le repli de 1996 est resté modéré pour les entreprises. La consommation finale est maintenue autour de 2% en volume.

La balance des biens et services, malgré la faible diversification des

---

<sup>1</sup> Les estimations pour 1995-1996 sont fournies par la DPS. Les estimations pour 1995-1996 sont fournies par la DPS.

produits d'exportation, s'améliore progressivement, passant de -3% du PIB en 1994 à -1,3% en 1995 pour atteindre un léger excédent de 0,1% en 1996. Cette évolution s'explique par une forte croissance des exportations (8,9% en moyenne sur les deux ans) et une bonne maîtrise des importations (3%). Pour celles-ci, il y a lieu de noter une évolution positive plus marquée des biens liés à l'investissement au détriment des biens de consommation. Le solde global de la balance des paiements, avant financement exceptionnel, s'est établi à 3,3% du PIB en 1994, puis 0,4% en 1995 et 0,7% en 1996. Cette nette amélioration, entre 1995 et 1996, s'est opérée dans un contexte de détérioration de la balance courante à prix courants et du service de la dette.

L'effort interne de mobilisation des ressources budgétaires se poursuit avec un niveau total des recettes passant de 15% du PIB en 1994 à 15,1% en 1995 puis 15,4% en 1996. Le montant des dons a évolué à la baisse passant de 73,5 milliards à 45,5 milliards entre 1995 et 1996.

L'évolution des dépenses ordinaires en 1996 reste modérée malgré les fortes pressions de la masse salariale et du service de la dette. Les dépenses en capital ont progressé de plus d'un tiers du fait d'une meilleure mobilisation des ressources extérieures.

Le déficit base engagement, dons non compris, est passé de 3,2% du PIB en 1995 à 2% en 1996 contre 5,7% en 1994. Le déficit base caisse, dons non compris, a évolué respectivement de 5,7 % à 2,0% contre 13,2% en 1994.

Au niveau de la situation monétaire, la liquidité globale s'est gonflée de 18 milliards et 42,9 milliards respectivement en 1995 et 1996. Si en 1995, l'essentiel de la progression de la liquidité est imputable à l'amélioration des avoirs extérieurs nets, en 1996 elle est le fait du crédit intérieur et principalement de l'évolution de la Position Nette du Gouvernement (PNG).

### *1.2. Les réformes structurelles*

En 1995, le Gouvernement a maintenu le cap des réformes visant à créer un cadre propice à la production avec : (i) la libéralisation des prix et du commerce extérieur ; (ii) la poursuite du programme de restructuration du secteur public ; (iii) la revue du système d'incitations à l'investissement et à l'exportation ; (iv) l'appui à la compétitivité du secteur privé.

La politique de libéralisation, initiée en 1994 s'est poursuivie en 1995 avec la libéralisation des importations et des prix. Dans le secteur céréalier, ces mesures ont concerné les prix du riz et de la farine de blé, puis le dépérissement de la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP).

Dans le cadre de la promotion du secteur privé, le plan d'actions à court terme du Projet d'Ajustement et de Compétitivité du Secteur Privé (PASCO) a été mis en oeuvre. Son objectif était d'améliorer le climat des affaires et le développement du secteur privé, en général, afin de parvenir à une réaction positive de la production à la dévaluation. Il s'est agi de favoriser les conditions d'une saine concurrence, d'approfondir la libéralisation et la promotion du commerce extérieur, de promouvoir les investissements et de poursuivre le désengagement de l'Etat et l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Enfin, un audit physique et comptable de la Fonction Publique a été réalisé en Juillet 1995 pour mieux apprécier l'administration et la gestion du personnel de l'Etat. Par ailleurs de profondes réformes s'inscrivant dans la relance d'une croissance durable, ont été menées au niveau de tous les secteurs d'activités.

### *1.3. Les réalisations sectorielles et le développement régional*

Une analyse des réalisations des secteurs permet de mieux connaître le comportement du système productif. Cette évaluation vise à déterminer le volume d'investissement nécessaire pour tirer le meilleur profit des potentialités sectorielles. Un ensemble d'actions visant à renforcer la rentabilité des investissements publics et privés et à réduire les disparités dans le développement régional est prévu.

#### *1.3.1. Les réalisations sectorielles <sup>2</sup>*

La Planification stratégique, pour être efficiente doit être complétée, au niveau sectoriel, par des documents précisant, pour chaque domaine concerné, les orientations sectorielles et les objectifs spécifiques à atteindre pour réaliser les objectifs globaux du Plan. Ces documents précisent également les actions et mesures à entreprendre dans ce cadre. Les secteurs concernés jusqu'ici sont l'Agriculture, les Ressources Naturelles (Eaux et Forêts), l'Elevage, les Transports, la Santé, l'Education, la Population, l'Energie et le Tourisme. Les réalisations au cours de cette dernière période, ont montré des écarts de tendances entre les secteurs d'activité de l'économie.

#### *Agriculture*

La contribution du secteur primaire à la formation du PIB est de l'ordre de 21% ces trois dernières années. Le secteur agricole en représente la moitié avec de fortes fluctuations liées aux conditions climatiques (18,7% en 1994 -2,9% en 1995 et 7,9% en 1996). Cette évolution erratique, la faiblesse de la production et la baisse des cours mondiaux expliquent l'adoption de

---

<sup>2</sup> Pour plusieurs secteurs, les données récentes ne sont pas disponibles à la DP.

nouvelles politiques en vue d'accroître de manière durable la croissance du secteur.

Ainsi, les objectifs du Programme d'Ajustement Sectoriel Agricole (PASA), mis en oeuvre pour renforcer la Nouvelle Politique Agricole (NPA), ont visé à imprimer une croissance soutenue au secteur agricole compatible avec une meilleure gestion des ressources naturelles. Dans ce cadre, de nombreuses mesures ont été retenues. Parmi celles-ci on note : (i) la libéralisation des prix et du commerce des produits agricoles; (ii) la privatisation de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles; (iii) le désengagement de l'Etat, au profit du secteur privé, de toutes les actions marchandes; (iv) la mise en oeuvre d'un programme d'investissement propre à assurer la relance du secteur agricole. L'application de ces mesures a conduit à de faibles résultats dans le secteur.

La filière cotonnière a enregistré ces dernières années des rendements à la baisse qui passent entre 1991/1992 et 1994/1995, de 1000 kg/ha à 845 kg/ha. Les superficies cultivées entre 1992 et 1995 ont diminué de 44 000 ha à 33 900 ha. Ces contre-performances, outre les contraintes d'ordre général du secteur agricole, restent liées notamment à la dégradation des prix réels aux producteurs et à la concurrence relative de l'arachide. En conséquence, la production a baissé de 18% en 1993/1994, puis de 26% en 1994/1995 soit 28650 tonnes.

Quant à la production arachidière, elle reste aussi caractérisée par une baisse de la production, avec une reprise à partir de 1994, et une persistance de l'extension des superficies cultivées. Le déclin du rendement de cette filière procède de nombreuses causes spécifiques dont la baisse du capital semencier, la détérioration du matériel de culture et la faible utilisation des intrants.

L'horticulture, branche en expansion, connaît un accroissement de sa production de 6,1% l'an ;

La production céréalière connaît un accroissement sensible de 12% entre 1994 et 1995, malgré une légère baisse des superficies cultivées (1 287 200 ha en 1994 contre 1 262 595 en 1995), traduisant ainsi une amélioration du rendement.

Globalement, la contribution des exportations de produits agricoles à la balance commerciale reste encore importante surtout pour les filières cotonnière, arachidière et horticole. Toutefois, le poids des importations céréalières demeure lourd et coûte près de 85,6 Milliards Fcfa en 1995.

Les contraintes du secteur agricole sont nombreuses et variées. Parmi elles, figurent : (i) le coût élevé des aménagements irrigués et des intrants agricoles; (ii) la chute de l'utilisation des engrais chimiques due à une baisse

du revenu dans le monde rural: (iii) des équipements agricoles vétustes et rudimentaires; (iv) l'insuffisance d'infrastructures pour l'écoulement, l'approvisionnement des produits et leur stockage; (v) une politique foncière peu incitative pour les investissements privés.

Le secteur primaire absorbe 35% de l'enveloppe globale des investissements publics dont 40% pour l'agriculture. L'effort d'investissement dans ce secteur s'est poursuivi. Sur la période 1994/1996, les investissements réalisés sur le plan agricole ont connu une croissance considérable de plus de 50% entre 1995 et 1996.

### Elevage

Le secteur de l'élevage contribue pour près de 7,4% au PIB soit 30% du PIB du primaire. Ce qui le place au second rang après le secteur agricole. Cette contribution relativement stable ne doit pas occulter le dynamisme prometteur d'un secteur dont certaines filières peuvent contribuer significativement à la sécurité alimentaire du pays. En dehors des conditions climatiques, le secteur connaît un taux de mortalité élevé en raison de difficultés sanitaires des animaux.

Le faible niveau d'approvisionnement de nos marchés en produit d'élevage explique que les produits animaux sont souvent hors de portée du Sénégalais moyen. Pour la viande, de l'indépendance à nos jours, le niveau de consommation par habitant et par an a reculé.

La production de lait ne satisfait pas également la demande. La facture laitière s'élève à 30 MDS F.CFA en 1995 alors que la consommation per capita ne cesse de diminuer, passant de 40 litres par habitant en 1993 à 27 litres par habitant en 1995. Au niveau de la volaille, le taux de couverture des besoins en production de poussins est de 45%.

Sur le plan des exportations, la filière cuirs et peaux demeure la seule du secteur qui exporte pour en moyenne un milliard de francs CFA par an. Par ailleurs, le secteur a baissé ses importations entre 1987 et 1992 en passant respectivement de 5000 à 2000 tonnes.

Les systèmes de production en élevage étant pour la plupart extensifs, le cheptel dépend largement des disponibilités en ressources naturelles. Aussi de multiples contraintes gênent encore le développement durable de l'élevage. Elles concernent :

- l'incidences des maladies épizootiques et parasitaires ;
- la disponibilité alimentaire limitée et très instable dans le temps et dans l'espace, en particulier au niveau des grandes zones d'élevage ( zone sylvopastorale, Bassin arachidier ) ;

- les possibilités d'abreuvement limitées par un maillage insuffisant, des pannes fréquentes et prolongées des ouvrages hydrauliques de même que par les difficultés d'accès à l'eau du fleuve Sénégal à cause des aménagements hydro-agricoles ;
  - l'inorganisation des professionnels du sous secteur ;
  - un système de crédit aux contraintes de production de l'élevage et aux possibilités d'épargne des éleveurs ;
  - la très forte fiscalité appliquée à certains intrants d'élevage ( sons, remoulages et matériel avicole ).

L'incidence économique des différentes contraintes est considérable. A titre d'exemple, les maladies causent des taux respectifs de mortalité de 12 et 30% au niveau des bovins et des petits ruminants. La volaille rurale paie chaque année un lourd tribut à la maladie de New-Castle ( 30 à 80% des mortalités globales ). Ces pertes cumulées représentent pour les éleveurs un préjudice économique annuel de 30 à 50 milliards de FCFA. S'agissant des difficultés alimentaires, elles occasionnent des pertes annuelles de poids estimées à 12-16.000 tonnes de poids vif et 80.000 hl de lait ce qui représente des pertes économiques de l'ordre de 18 milliards. Ainsi, l'élevage traverse une période de crise caractérisée par :

- le faible taux de croissance de la production animale, inférieur à 2% l'an ;
- la baisse de la consommation annuelle per capita de viandes qui est passée de 21 Kg en 1960 à 10 Kg en 1994;
- l'importance de la facture des importations annuelles de lait, qui a atteint 15794 tonnes en 1995 pour une valeur de près de 35 milliards de FCFA.

Par rapport aux contributions sectorielles, la part des investissements alloués à ce secteur, reste très faible, même si un effort d'investissement plus soutenu est observé en 1995 plus qu'en 1994.

### Hydraulique rurale et agricole

La politique mise en oeuvre dans ce secteur a permis, de passer de 107 forages en 1981 à 770 en 1995, auxquels il faut ajouter des milliers de forages puits équipés ou non de pompes manuelles. Ce patrimoine offre une capacité de production de 250 000 m<sup>3</sup> par jour, qui se traduit par un taux de desserte de 25 l/jour/hab. Ce ratio est cependant loin de l'objectif de 35 l/jour/habitant recommandé par l'OMS pour l'an 2000, dont la réalisation demande la poursuite des efforts dans le domaine de l'hydraulique rurale, eu égard au croît démographique.

En hydraulique agricole, les barrages de Manantali et Diama, ont permis l'aménagement de près de 65 000 ha dans la Vallée du Fleuve Sénégal. Cependant, il reste à tirer profit des ouvrages de moyennes envergure réalisés à Guidel et Affiniam pour la récupération de terres salées de bas fonds ou de mangrove et valoriser les terres douces de versants. Des aménagements

sont donc nécessaires . Un nouveau programme de lutte anti-sel est engagé dans le sud dans le cadre du PROGES qui intéresse près de 40 000 ha de terres rizicultivables.

Dans la région centre le programme de revitalisation des vallées fossiles a débuté par la mise en eau de la basse vallée du ferlo.

### Forêt

Les orientations du secteur forestier ont été axées sur la conservation du potentiel forestier et des équilibres socio-écologiques, la satisfaction des besoins des populations en produits forestiers et la responsabilisation dans la gestion des ressources forestières. Les actions menées et poursuivies ont concerné :

- la protection, la restauration et la gestion des espèces forestières ;
- l'adoption de modèles de gestion des terroirs favorables à l'amélioration des systèmes de production ;
- le maintien de l'équilibre stable entre spéculations agro-pastorales et la couverture boisée ;

L'exécution des actions contenues dans le Plan Directeur de Développement Forestier (PDDF) de 1981 a permis d'aboutir aux résultats suivants :

- une meilleure sensibilisation en faveur du reboisement : ainsi, en 1991, le reboisement a porté sur 159 000 ha contre 10 600 entre 1971 et 1981 ;
- un progrès réel dans les actions de conservation des sols : en 1992, le programme de fixation des dunes a concerné 900 ha et celui des brise-vent a dépassé 1 500 km
- une avancée significative en matière de lutte contre les feux de brousse : les superficies incendiées sont passées de 115.063 ha en 1981 à 48.121 ha en 1991.

Malgré ces résultats, la superficie des formations forestières ne cesse de régresser, passant de 12,7 millions d'ha en 1981 à 11,9 millions d'ha en 1991, soit une déforestation nette de 80.000 ha par an. S'agissant des ressources ligneuses, elles se dégradent de plus en plus avec une surexploitation évaluée à 2 millions de M3 par an, sur une potentialité de 8.638 m3. La préservation des ressources forestières doit s'accompagner de mesures de diversification des sources énergétiques pour mieux contenir de façon durable le recul des forêts.

En matière d'investissement, le secteur a bénéficié de 1994 à 1995 d'une enveloppe financière de 20,55 Milliards de FCFA dont 80% provenant de l'extérieur.

### Pêche

La pêche est devenue ces dernières années le premier secteur d'exportation. L'essentiel des agro-alimentaires transforment ces produits.

La production de la pêche industrielle a marqué une baisse passant de 151 842 tonnes en 1993 à 114 478 en 1994. Une reprise est cependant constatée en 1995.

La pêche artisanale pour sa part connaît une évolution légèrement positive de sa production : 266 954 tonnes en 1993 et 270 334 en 1994 ;

Concernant la pêche continentale, la régression des captures est due essentiellement au déficit pluviométrique de ces dernières décennies et à la modification des régimes hydrologiques des principaux cours d'eau.

En matière d'investissements publics, le secteur de la pêche, dominé par le secteur privé, a bénéficié au cours de cette dernière période triennale, de montants variant entre 0,1 MDS F.CFA à 2,2 MDS FCFA.

### Industrie

Ce secteur est le premier bénéficiaire des mesures de promotion du secteur privé. Dans ce cadre, l'Etat poursuit la levée progressive des contraintes liées à la création d'entreprise par la réduction des coûts inhérents et des délais pour l'obtention des agréments, au niveau du Guichet Unique. La concertation avec les acteurs de l'économie représentés dans des organisations professionnelles a permis d'améliorer les relations de partenariat Etat-Patronat-Opérateurs. L'amélioration du cadre juridique et réglementaire est en cours au sein du GRCC, et un comité des réformes juridiques est mis en place pour prendre en charge des questions relatives à la modernisation de l'administration judiciaire pour : (i) un arbitrage rapide des contentieux entre entreprises; (ii) des procédures collectives plus favorables au redressement au détriment des règlements judiciaires; (iii) une informatisation du greffe; (iv) une meilleure gestion des relations Etat-entreprises; (v) une harmonisation du droit des affaires avec les pays de la zone franc.

Dans le domaine de la réduction des coûts de production des entreprises, l'innovation majeure a été la modification du code du travail qui a permis d'introduire une plus grande flexibilité du facteur. Celle-ci s'est poursuivie avec l'abolition du monopole du BMOP sur l'embauche des dockers dont la rémunération est désormais soumise aux mêmes dispositions

finances publiques à supporter la subvention sur le prix du gaz qui coûte annuellement à l'Etat 6 MDS de FCFA et des capacités de stockage, d'emplissage et de distribution des concessionnaires.

Quant à la politique de diffusion des foyers améliorés menée depuis plus de dix ans au Sénégal, son impact limité s'explique par le coût relativement élevé du fourneau « Sakkanal » par rapport au fourneau malgache, la faiblesse des capacités de production et de distribution et enfin par la dispersion et le caractère sporadique des actions de promotion.

Au niveau du sous-secteur pétrolier, des développements importants ont été enregistrés. Le monopole de la SAR a été supprimé ce qui devrait permettre à la SENELEC, son principal client, de pouvoir s'approvisionner en fuel par appel d'offre international. Dans l'exploration, un investissement de 25 milliards de F CFA a été réalisé par le secteur privé pendant que les activités de PETROSEN restent freinés par des problèmes de financement.

Au niveau du transport des hydrocarbures, les engagements sont déjà pris pour procéder à la libéralisation du secteur et à la mise en place et l'utilisation de la formule d'indexation des prix internes par rapport aux prix internationaux.

Au niveau du sous-secteur de l'électricité, la question essentielle reste l'épineux problème de l'inadéquation de l'offre par rapport à la demande. Le déficit de production se situe à près de 40 MW.

### Education

Dans le secteur de l'enseignement public, la priorité a été portée sur l'élémentaire dont le taux de scolarisation doit atteindre 65 % en 1998. En conséquence les mesures suivantes ont été identifiées :

- mise en oeuvre d'un programme de construction de salles de classe (700 par an durant 5 ans)
- adoption d'une politique de production de manuels scolaires adaptés au contexte sénégalais
- introduction d'innovations pour accroître le rendement du système : classes à double flux et classes multigrades, rationalisation de l'utilisation des personnels enseignants ( renforcement des volontaires et des vacataires ) , renforcement des capacités de planification et de gestion du système...;
- encouragement au développement de l'école privée

Pour les autres niveaux d'enseignements, les objectifs visent l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des enseignements, par une meilleure maîtrise des flux.

Malgré l'ampleur de ces innovations, la situation ne s'est guère améliorée. La réalisation des objectifs en matière de politique éducative se heurte, entre autres difficultés, à la pression démographique. En effet, le nombre d'enfants en âge de scolarisation (7 à 12 ans) a connu une augmentation de 4,2% en moyenne annuelle entre 1976 et 1988. Malgré les activités du PDRH 2, le taux de scolarisation en 1995 n'est que de 57%. La régression observée depuis 1988 (57,8%) commence à se résorber à partir de 1994 (56,9% en 1989; 56,7 en 1990; 56,4% 1991; 55,5% en 1992; 53,8% en 1993; 54% en 1994 et 57% en 1995).

D'après le recensement de 1988, l'analphabétisme atteint 82% des femmes de plus de 15 ans et 62,6% des hommes. Le Plan National d'Action de lutte contre l'analphabétisme prévoit de réduire de 50% le taux d'analphabétisme d'ici à l'an 2000 en mettant l'accent sur l'alphabétisation des femmes en milieu rural. Il a été mis en place deux projets d'alphabétisation des femmes pour la période 1995 et 2000.

En matière d'investissements publics, les réalisations ont plus que doublé passant de 9,6 à 21,5 Milliards Fcfa entre 1995 et 1996.

### Santé

En matière de santé, la politique de l'Etat vise l'amélioration de la couverture sanitaire, grâce à la généralisation des soins de santé primaires, notamment dans les zones rurales et périurbaines, en mettant l'accent sur la prévention. La démarche suivie, dans ce cadre, repose sur :

- l'amélioration de la qualité des services sociaux de base et l'accès à ces services grâce à la nouvelle planification décentralisée ;
- la disponibilité des médicaments selon le schéma institué par l'Initiative de Bamako ;

La mise en oeuvre de cette politique n'a cependant pas encore produit les effets escomptés.

Les couvertures sanitaires par poste de santé (1 pour 11 083 habitants en 1993) et par sage femme (1 pour 5190 femmes de 15 à 49 ans et enfants de 0 à 4 ans) se rapprochent des normes recommandées par l'OMS (1 pour 10.000 et 1 pour 5000 respectivement). Par contre, pour le haut de la pyramide, la couverture s'est dégradée durant la dernière décennie. On est passé de 404 818 habitants par hôpital en 1988 à 465 510 en 1993. Durant cette dernière année, 152 185 personnes s'adressaient à un centre de santé contre 146 423,

cinq ans plus tôt, soit plus de 3 fois la norme préconisée par l'OMS. En outre, le rayon d'action moyen qui renseigne sur l'accessibilité théorique d'un poste de santé est de 9,3 kms pour l'ensemble du pays, avec de grandes disparités régionales, passant de 1,5 km à Dakar à 15,5 kms dans la région de Tambacounda.

Quant au nombre d'habitants par médecin, il est encore à 13 350, assez loin de la norme de l'OMS, même s'il a connu une baisse de près de 20% entre les années de référence 1988 et 1993.

Le taux de mortalité est actuellement de 18 pour mille. La principale cause de mortalité est le paludisme avec 29,6% des cas, suivi des maladies diarrhéiques et des parasitoses intestinales. Depuis ces deux dernières années, le choléra tue davantage. Les taux de mortalité des enfants demeurent encore élevés : 68 pour mille pour la mortalité infantile, 131 pour mille pour la mortalité infanto-juvénile. La santé maternelle se caractérise par une mortalité élevée : 510 décès pour 100.000 naissances vivantes.

La mise en oeuvre de la politique du médicament dans le cadre de l'initiative de Bamako est effective depuis 1991. Les pouvoirs publics ont décidé de le généraliser à l'ensemble du pays.

Les investissements publics réalisés dans le domaine de la santé entre 1994 et 1996, ont été de 10,7 MDS FCFA en moyenne annuelle.

### Population

Depuis 1994, la mise en oeuvre des programmes de population s'inscrit dans un contexte marqué par une évolution plus favorable de la croissance économique. Depuis 1995, le taux de croissance économique dépasse, de près de 2 points, le croît démographique. La Déclaration de Politique de Population (DPP) vise la réduction de la fécondité par une démarche intégrée des questions de population et développement.

En termes de résultats, il y a lieu de noter une amélioration des connaissances des problèmes de population et un début du recul de la fécondité. L'indice synthétique de fécondité est passé de 6,6 enfants en 1986, à 6,0 en 1992/93.

Un premier programme d'actions et d'investissements prioritaires est en cours. Il ne couvre pas tous les domaines ciblés par la DPP et met l'accent sur le programme national de planification familiale et ceux liées à la sensibilisation et à l'information.

### Transport

Le secteur des transports a également fait l'objet d'une déclaration de politique générale et d'un programme d'actions et d'investissement : le Programme d'Ajustement Sectoriel des Transports (PAST). L'objectif, visé par cette politique et pris en charge par ce programme d'actions et d'investissement, est l'amélioration de l'efficacité du système de transport pour mieux soutenir le système productif.

Les objectifs spécifiques de cette politique visent une réduction des coûts et l'amélioration du fonctionnement des structures chargées de la gestion du système de transport. Pour y arriver, le PAST a opté pour :

- une amélioration de la qualité des infrastructures ainsi qu'une série de mesures destinées à rationaliser la gestion du secteur ;

- la mise en oeuvre d'un vaste programme d'investissement destiné à remettre en état le potentiel d'infrastructure ;

- la mise à disposition, de la part des pouvoirs publics, d'une dotation suffisante pour la prise en charge des coûts d'entretien et de réhabilitation des infrastructures ;

- le désengagement de l'Etat de toutes les activités d'entretien et de réhabilitation des infrastructures, suivi d'une implication totale du secteur privé dans ces tâches ;

- le renforcement des capacités de gestion, de planification et de contrôle des services de l'Etat et des structures parapubliques ;

- la privatisation de la gestion de toutes les sociétés parapubliques intervenant dans le secteur .

A présent toutes les réformes institutionnelles ont été mises en oeuvre (privatisation de la gestion des entreprises publiques, désengagement de l'Etat des activités d'entretien et de réhabilitation, allègement des procédures) et le fonds routier bénéficie d'une dotation accrue. La situation financière des sociétés du secteur (PAD, SONATRA, SNCS) s'améliore de même que l'état des réseaux. Le PAST se poursuit dans de bonnes conditions et avec efficacité. Son financement contribue au maintien de la croissance économique. L'amélioration des services de transport sera bénéfique au secteur de production de biens et services.

Tout en poursuivant les efforts engagés, l'Etat compte s'attaquer au sous-secteur des transports urbains, notamment à Dakar. La SOTRAC est en effet très proche de l'arrêt d'activité faute de matériels roulants et d'une situation financière difficile. Les cars dits "rapides" et les taxis assurent un service de qualité très faible, avec des véhicules relativement vétustes.

Les investissements publics, accordés au secteur des transports, ont été importants au cours de la période. En 1994, les réalisations représentaient 8,2% du total accordé à l'ensemble de l'économie. Cette part est passée en 1995 à 12,7% et en 1996 à 13,1%, faisant ainsi de ce sous-secteur la deuxième cible des investissements publics après l'Agriculture.

### Le Tourisme

Le secteur touristique, de par le nombre de visiteurs, le volume de devises générées et le nombre d'emplois qu'il crée, contribue de plus en plus au développement économique et social du pays. Le secteur se maintient à la seconde place après la pêche, devant l'arachide et les phosphates, pour nos principales recettes d'exportations.

En 1994, les nuitées globales enregistrées sont de 1.117.446 contre 730.362 en 1993, soit une hausse de 53%. Ces nuitées proviennent essentiellement du tourisme international (92%). En 1995 elles sont estimées à 1.224.288.

En 1994, l'apport brut en devises de l'ensemble du secteur a été évalué à 53 milliards de F.CFA, soit une hausse importante par rapport à 1993 qui est considérée comme l'année la plus sombre du tourisme sénégalais. Cette hausse des recettes touristiques en 1994 est due aux effets mécaniques de la dévaluation, compte tenu de la baisse du coût des services en devise. On observe en 1995, l'apparition des effets quantitatifs du fait de l'accroissement du nombre d'arrivées et du taux d'occupation ainsi que de l'allongement de la durée moyenne de séjour.

En ce qui concerne les principales dépenses d'importations, les recettes touristiques ont entièrement couvert nos dépenses d'importation en riz et 10% de notre facture pétrolière. En 1995, les recettes brutes sont estimées à 56 milliards de F.CFA.

Le montant des investissements publics alloués au secteur du tourisme ont été relativement faibles au cours de la période 1994/1996.

### Hydraulique urbaine et Assainissement

Dans ce sous-secteur, des lacunes persistent encore. C'est ainsi que le déficit en eau en 1994 est estimé à 100 000 M3/jour pour la ville de Dakar. Pour les autres centres urbains régionaux, seuls 33% de la population disposent d'un branchement sur les réseaux de distribution.

Pour ce qui est de l'assainissement, seules 5 villes (Dakar, St-Louis, Kaolack, Thiès et Louga) possèdent un système d'assainissement. En 1993, le taux de desserte est d'environ 30%.

Avec l'application des réformes institutionnelles, la fourniture d'eau potable en milieu urbain devra s'améliorer, de même que le taux de desserte en assainissement. Sur la période allant de 1994 à 1996, les investissements publics de ce secteur ont crû de façon considérable en passant respectivement de 2,1 MDS à 21,5 MDS.

### 1. 3. 2 Bilan de la politique d'Investissement au niveau régional

Des disparités très nettes persistent en matière de développement régional qu'il s'agisse du peuplement, de l'importance des activités productives ou encore de la répartition des infrastructures et des équipements. Cette situation résulte de la difficulté à mieux traduire des recommandations de la planification régionale et spatiale dans les politiques économiques. La répartition régionale des investissements publics reste marquée par la prédominance de la région de Dakar et du niveau national qui, à eux seuls, accaparent 65% de l'enveloppe du Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP). Il en résulte à titre d'exemple, des ratios d'investissements per capita très variables allant de 197.300 F.CFA pour la région de Dakar à 17.400 F.CFA pour la région de Fatick.

## II. LE CADRE STRATEGIQUE DU PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS ET D' ACTIONS PUBLICS 1997 - 1999

L'objectif global du IX<sup>e</sup> Plan d'orientation économique et sociale est de réaliser une forte croissance saine et durable sur la période 1996 à 2001. Son élaboration se fonde sur les axes stratégiques issus de l'étude prospective. Ses axes sont relatifs à la productivité globale de la nation, la dynamique de responsabilité et de solidarité, le système éducatif, l'essor urbain et l'économie rurale, et la coopération internationale ont servi de cadre pour dégager dix orientations stratégiques permettant à moyen terme de relever plusieurs défis à savoir la compétitivité de l'économie, l'attractivité de l'espace nationale, le développement humain et le développement durable.

### *2.1. Rappel des Orientations Stratégiques du IX<sup>e</sup> Plan*

Les orientations stratégiques (OS) constituent des objectifs à moyen terme fondés sur la réalisation des axes stratégiques. Leur nombre, limité à dix, répond au souci de concentration et de précision. Elles comportent entre elles de fortes synergies et sont présentées ici sans ordre de priorité :

OS1 - rendre le cadre réglementaire plus apte à Promouvoir une Saine Compétition entre les différents acteurs et favorable au Renforcement des Investissements.

OS2 - renforcer la dynamique d'intégration Sous Régionale et la Coopération Internationale.

OS3 - développer l'initiative privée et accompagner les mutations dans le domaine de l'auto-organisation.

OS4 - adapter l'environnement financier aux besoins des diverses activités et favoriser l'amélioration de l'épargne nationale.

OS5 - améliorer la qualité des investissements de l'Etat dans la fourniture des services et des infrastructures de base.

OS6 - renforcer le développement et l'intégration des régions.

OS7 - renforcer le système éducatif notamment la formation technique et l'éducation de base.

OS8 - renforcer et faciliter l'accès à l'information et promouvoir la communication sociale.

OS9 - poursuivre la mise en valeur des ressources humaines et atténuer les tendances démographiques défavorables.

OS10 - assurer une saine gestion des ressources de l'environnement pour un développement durable.

## *2.2. Analyse des projections macro-économiques*

Le processus d'ajustement de l'économie sénégalaise doit fortement s'inspirer de la vision à long terme fournie par le scénario de sortie de crise. Ainsi l'ajustement global, en cours depuis 1994 participe à la restructuration de l'appareil de production afin de relever la croissance dans la perspective d'un développement humain durable.

La stratégie de développement est bâtie autour des objectifs de développement du secteur privé et de la réduction de la pauvreté. En effet, l'accélération soutenue du rythme de croissance combinée avec la maîtrise de la variable démographique contribueront à l'amélioration du niveau de vie des sénégalais.

D'une part, cette stratégie met l'accent sur la stabilité du cadre macro-économique et le recentrage des interventions de l'Etat, d'autre part elle vise à renforcer les capacités productives des populations, notamment les populations les plus pauvres ainsi qu'à assurer la sauvegarde de l'environnement et la qualité du cadre de vie.

Pour atteindre l'objectif de croissance à deux chiffres à l'an 2001, un certain nombre d'hypothèses ont été choisies relativement aux différentes composantes de l'offre et de la demande. Le tableau de l'équilibre ressources-emplois en annexe, projeté sur la période, montre l'évolution de certains agrégats qui traduisent un comportement macro-économique différent du passé.

### 2.2.1. Les Ressources

#### La production

L'objectif du taux de croissance du PIB en volume, visé sur la période, doit être atteint progressivement avec 6,6% en 1997, 7,7% en 1998 et 9,5% en 1999. Si une telle évolution est respectée, sous l'hypothèse d'un maintien du croît démographique, on peut s'attendre à une amélioration des conditions économiques et sociales telles que consignées dans le document Plan.

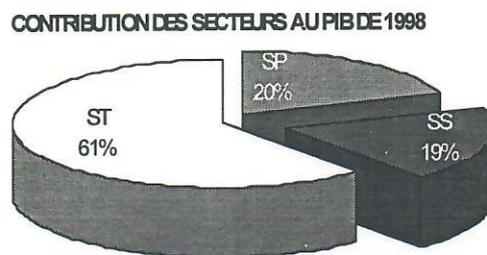
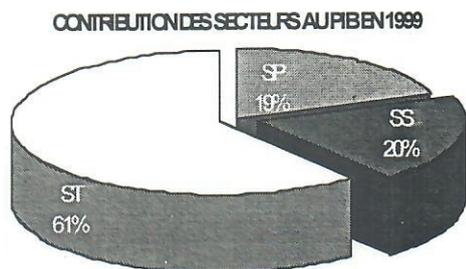
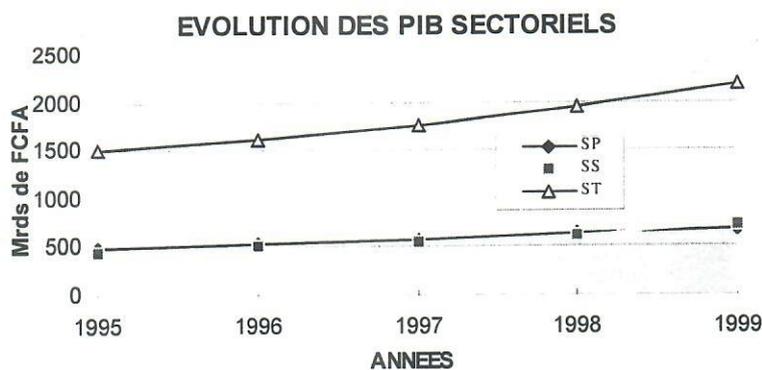
Avec une productivité à 33% (ICOR = 3), il est supposé un relèvement du taux Investissement qui devra atteindre progressivement 25 % en 1999, si l'on veut réaliser un taux de croissance de 9,5% en année terminale.

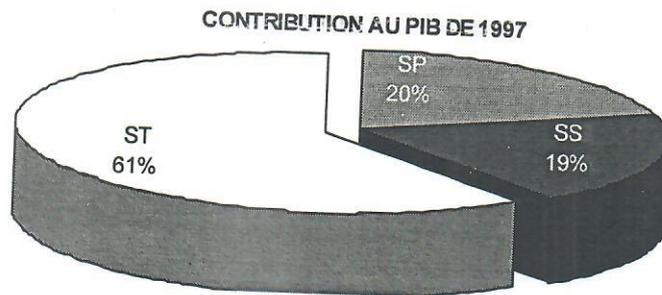
Le secteur primaire se particularise par l'instabilité de ses performances qui restent très liées aux fluctuations des conditions climatiques. Sa

contribution à la formation du PIB avoisine 20%. Son taux de croissance projeté, connaît une légère évolution au cours de la période. Il passe de 6% en 1996 à 6,6% en 1999 en raison de l'accroissement de la part des cultures irriguées et de l'amélioration du régime foncier.

Le secteur secondaire affiche un dynamisme réel en réalisant les taux de croissance les plus importants sur la période. Ce secteur connaîtra une profonde transformation en raison des mesures d'incitation mises en oeuvre pour la relance de l'exportation. Les réformes en cours et à venir dans les secteurs d'appui à la production (réformes juridiques transports, énergie, ressources humaines...) contribueront à attirer les investissements internes et étrangers.

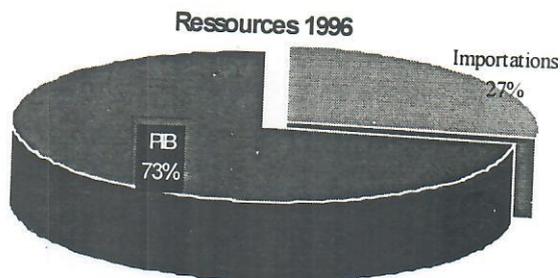
Le secteur tertiaire est le plus important de l'économie sénégalaise avec une contribution à la formation du PIB de 60%. Il affiche un rythme de croissance relativement important qui le fait passer d'un taux de croissance de 3,7% en 1996 à 9,5% en 1999 en raison des effets induits des secteurs primaire et secondaire et de la transformation progressive de Dakar en centre international de services.





### Les importations

La part des importations sera en moyenne de 30% du PIB sur toute la période. Le maintien à ce niveau exige de corriger la structure des importations, de manière à ce que l'accroissement de demandes importées à des fins de production soit compensé par une baisse des importations destinées à la consommation finale.



### 2.2.2. Utilisation des Ressources

#### L'investissement

Les réformes en cours ont pour but essentiel de doper l'investissement pour relever le taux de croissance et réduire son caractère fluctuant. L'Etat jouera un rôle important pour renforcer les économies externes par l'amélioration et l'extension des infrastructures et des services d'appui à la production. Avec une productivité de 33% le taux d'investissement en volume doit fortement progresser, passant de 13,6% en 1996 à près de 25% en 1999.

Le secteur moderne, avec 45% du PIB, doit réaliser 73% de l'investissement total. Il s'agit des investissements du PTIP, ceux des Entreprises publiques, des Collectivités locales (hors PTIP) et des Entreprises privées.

Ce redéploiement des investissements doit être soutenu par le maintien des taux d'intérêts à un niveau relativement faible avec le renforcement de la concurrence et le développement des caisses populaires d'épargne, de crédit et de garantie.

### La consommation finale des ménages

L'amélioration de la rentabilité du capital et le développement du marché financier contribueront à une modération de la croissance de la consommation finale. Une reprise est prévue à partir de 1999. Le taux d'épargne intérieur se maintiendra à un niveau relativement raisonnable par rapport aux objectifs d'investissement.

### Les exportations

Avec la transformation structurelle de l'économie, le taux d'exportation évoluera progressivement à la hausse de 32,4% en 1996 à 34% en termes réels en 1999. Le solde de la balance commerciale en proportion du PIB est stationnaire sur la période. En effet les importants efforts d'investissement exigent une augmentation soutenue des importations de biens d'équipement et de consommations intermédiaires.

### 2.2.3. Les Finances Publiques

L'effort d'ajustement des finances publiques reste soutenu dans la période. La confirmation de la tendance excédentaire annoncée en 1996, repose essentiellement sur une augmentation des recettes fiscales basée sur l'élargissement de l'assiette.

La pression fiscale va évoluer favorablement passant de 15,8% en 1997 à 17,7% en 1999. Ceci suppose une amélioration de la base taxable, qui doit se réaliser sans pour autant étouffer certains secteurs de l'économie.

A coté de cet effort de recouvrement fiscal, il est prévu une rationalisation des dépenses publiques qui devrait aboutir à une situation quasi équilibrée ( déficit en proportion du PIB de l'ordre de 1% en 1998 ). Cette situation économiquement viable pour le gouvernement, tendra à diminuer l'éviction des crédits au dépens du secteur privé.

### 2.2.4. La Situation monétaire

Compte tenu des soldes positifs dégagés dans le compte de l'extérieur, les différentes composantes de la situation monétaire affichent aussi de nets redressements.

Les avoirs extérieurs s'améliorent considérablement sur la période.

Le taux de croissance de la masse monétaire reste le même que celui du PIB courant.

L'évolution des crédits intérieurs est dictée par celle de la position nette gouvernementale et le crédit à l'économie. L'amélioration de la situation des finances publiques entraîne un léger recul des crédits du gouvernement envers le système bancaire qui sera ainsi plus disponible pour le financement du secteur privé c'est pourquoi les crédits à l'économie augmentent.

### *2.3. La cohérence entre les projections macro-économiques et le PTIAP*

Le rythme de croissance de l'après dévaluation se maintient autour de 5% par an pour les années 1995 et 1996 avec un taux d'investissement identique (13,7%) et une répartition des contributions sectorielles qui laisse une part importante au secteur agricole. En 1996 la croissance est tirée essentiellement par l'agriculture. La valeur ajoutée du secteur secondaire ainsi que l'ensemble des autres agrégats retrouvent leur rythme d'évolution antérieur à la dévaluation. Plusieurs enseignements doivent être tirés de cette situation :

- le délai de réaction de l'économie aux réformes entreprises avec la dévaluation est plus important qu'on ne l'avait envisagé.

- la structure de la croissance économique est encore tributaire du sous secteur agricole, donc des aléas climatiques ; la croissance du primaire en 1996, qui est de 6%, est portée à plus de 60% par le sous secteur agricole.

#### *2.3.1. Les Investissements pour la période 1997/1999*

L'objectif de croissance recherché en adéquation avec une politique d'endettement prudente, nécessite un taux d'investissement de 17,7% en 1997, 21,1% en 1998 et 24,8% en 1999. L'accent devra donc, au cours de la période triennale, être mis sur :

- un choix plus judicieux des programmes d'investissements publics en termes d'évaluation et de sélection plus stricte des projets en vue de mieux soutenir l'activité productive ;

- une politique d'incitation et de protection plus rationnelle pour attirer l'investissement privé.

La politique d'investissement doit s'inscrire dans l'optique d'un désengagement total de l'Etat de toutes les « entreprises privatisables » et la promotion d'un environnement économique plus favorable à l'initiative privée.

Les ressources destinées aux dépenses en capital devraient avoir autant que possible un caractère moins aléatoire afin de permettre une planification des investissements à moyen terme plus aisée. L'Etat devra sécuriser le financement des investissements en renforçant sa part à partir de 1998.

L'enveloppe globale de l'investissement du secteur moderne dégagée par le cadrage macro-économique se chiffre, au cours des trois (3) années du programme, à 1813,1 milliards de F. CFA. Elle se décompose comme suit :

- Investissement du PTIP ( dont une partie des Entreprises Publiques et des collectivités locales) 841,1 MDS FCFA;
- Investissement Entreprises Publiques et Collectivités locales hors PTIP 388,8 MDS FCFA;
- Investissement des Entreprises privées 583,2 MDS FCFA.

TABLEAU III  
REPARTITION PAR AGENT DE L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR MODERNE  
(en milliards de francs courants)

	1997	1998	1999	Total	%
PTIP	290,0	300,0	251,1	841,1	46
Ent. Pub. et collectivités locales hors PTIP	113,8	118,0	157,0	388,8	22
Entrep. Privées	170,7	177,0	235,5	583,2	32
Secteur moderne	574,5	595,0	643,6	1813,1	100

a. Les Investissements du PTIP

Le rôle de l'investissement public dans la stratégie de développement consiste à la mise en place ou à l'entretien d'infrastructures nécessaires à l'amélioration des affaires. Il importe dès lors d'en accroître l'efficacité. Le PTIAP 1997-1999 prévoit une amélioration du taux FBCF qui passe de 51,7% en 1997 à 60% en 1999. La qualité du programme devra aussi se refléter par une meilleure maîtrise des dépenses récurrentes.

Les projets publics devraient être sélectionnés en fonction de leur contribution à la maximisation du revenu global. Il s'agira, d'une part, de financer des équipements non seulement d'utilité publique mais aussi d'accompagnement des investissements privés. Les critères de choix des projets privilégieront toutefois la rentabilité économique.

Dans cette perspective, sera privilégiée la réhabilitation des investissements permettant de développer des productions supplémentaires pour un coût marginal moindre qu'un projet nouveau.

Les objectifs déjà établis avec la mise en oeuvre des différents PTIP (Programme Triennal d'Investissements Publics) doivent être considérés à ce titre. En particulier, les critères définis sur les dépenses publiques seront toujours rigoureusement respectés. Le système institutionnel relatif à l'analyse et au choix des projets sera renforcé, et l'examen des investissements impliquant la participation de l'Etat amélioré. Une attention particulière sera accordée au financement des charges récurrentes.

#### a.1. Structure de financement des investissements publics

La situation financière de l'Etat depuis quelques années s'est traduite par une raréfaction des ressources internes destinées à financer les projets de développement économique et social. Cela exige une allocation optimale des ressources publiques disponibles.

En raison des contraintes d'endettement, la structure de financement compatible aux exigences de croissance s'établit comme l'indique le tableau IV.

TABLEAU IV  
STRUCTURE DE FINANCEMENT DU PTIP  
(en milliards de frs courants)

Source	1997	1998	1999	Total	%
Financement Interne	50	100	137	287	35
Financement Externe	240	200	114	554	65
- Emprunts	115,3	83,1	53,8	252,2	45
- Dons	124,7	116,9	60,2	301,8	55
TOTAL	290	300	251	841	100

Il ressort du cadrage que le programme doit être financé à hauteur de 65% par des ressources externes. Le reliquat (35%) sera plus facilement pris en charge par le budget de l'Etat sur la période.

La structure du financement externe compatible avec les capacités d'endettement exige un volume de financement sous forme de dons à hauteur de 55% et d'emprunts à condition douce de 45%. Le financement sur dons et fonds intérieurs doit se situer à moins de 70% du PTIP.

#### a.2. Répartition indicative par secteur des investissements du PTIP

Les enveloppes sectorielles qui sont proposées ci-dessous résultent d'une volonté de traduire les orientations sectorielles en Investissement. En effet, deux secteurs sont prioritaires:

le secteur quaternaire puisque toute la stratégie de développement est basée sur un développement des ressources humaines (éducation, santé, formation professionnelle) qui constitue un atout pour élever la productivité globale de la nation ;

- le secteur primaire, notamment l'agriculture, continue d'occuper une part importante dans l'économie. Elle occupe plus de 60% de la population active, contribue à la sécurisation des revenus ruraux et à la fourniture des intrants à l'industrie agro-alimentaire. L'exploitation d'un tel secteur relève du privé mais l'importance des investissements à mettre en oeuvre nécessite l'implication des pouvoirs publics dans les infrastructures structurant (irrigation). C'est pourquoi, 30% des investissements publics sont affectés au secteur primaire;

- l'essentiel des investissements du secteur tertiaire est constitué du PAST.

TABLEAU V  
Structure du PTIP par secteur

Secteurs	PTIP	PTIP %
Primaire	252,33	30
Secondaire	84,11	10
Tertiaire	168,22	20
Quaternaire	336,44	40
Total	841,11	100

Les enveloppes sectorielles du tableau V ci-dessus représentent l'investissement à programmer pour les trois années à venir. L'hypothèse unitaire de taux de réalisation a été retenue. Ce qui suppose un accroissement de notre capacité d'absorption des crédits disponibles.

#### b. Les investissements hors PTIP

##### b.1. Entreprises Publiques et Collectivités Locales

L'Etat, tout en se désengageant du secteur productif, doit renforcer son action au niveau des activités stratégiques. Pour les Entreprises publiques qui vont demeurer dans le portefeuille de l'Etat, des plans de redressement, des contrats-plans et un système de contrôle amélioré ont été mis en place, en même temps que se poursuit la privatisation de certaines entreprises.

Parallèlement à cette nouvelle conception des relations entre l'Etat et les Entreprises, les Pouvoirs Publics s'attacheront à améliorer les relations financières réciproques (apurement des dettes et des créances entre l'Etat et les Entreprises Publiques).

En outre, il convient d'ajouter le remboursement des arriérés bancaires et privés, afin que la contrepartie puisse être utilisée à la réhabilitation financière des entreprises et à la couverture des besoins de financement intérieur.

Par ailleurs, l'Etat limitera ses avals aux seules entreprises publiques pouvant prouver leurs capacités de remboursement.

Sur la période triennale, il est prévu une augmentation progressive du financement intérieur qui se substitue progressivement aux emprunts extérieurs.

TABLEAUX VI  
ENTREPRISES PUBLIQUES ET COLLECTIVITES LOCALES  
(en milliards frs CFA courants)

Source de financement	1997	1998	1999	Total	%
- Emprunts extérieurs	25	25	25	75	19,3
- Dons	4	4	4	12	3,1
- Financement interne	84,8	89	128	301,8	77,6
TOTAL	113,8	118	157	388,8	100

#### b.2. Investissements privés

La structure des investissements de notre économie était caractérisée par une part peu importante des investissements privés face à une expansion croissante du secteur para-public. L'augmentation des investissements publics pour les premières années du programme vise à créer des conditions pour une réponse favorable des investissements privés; aux incitations et autres mesures d'accompagnement. Cet investissement privé devrait contribuer à relancer les exportations.

Les contraintes, imposées par le contexte économique actuel, ont amené les autorités gouvernementales à définir de nouvelles stratégies tendant au désengagement de l'Etat et, son corollaire, la promotion de l'investissement privé susceptible de favoriser le renouveau du secteur productif sénégalais.

A cet effet, les Pouvoirs publics ont entamé une modification en profondeur de l'environnement institutionnel de l'entreprise pour le rendre favorable à l'investissement:

- réforme de la fiscalité intérieure et de la fiscalité de porte;

- mise en place de mesures d'accompagnement touchant aussi bien le commerce et le secteur bancaire que les facteurs techniques de production.

Dès lors, l'entreprise sénégalaise devra faire face, sur des bases concurrentielles saines, aux réalités du marché. Elle devra par conséquent procéder à la modernisation de son appareil de production et en assurer au besoin, son extension.

Cependant, indépendamment d'une politique d'incitation à la production, une politique de financement active par le système bancaire devrait contribuer à la réalisation de l'objectif de relance. C'est pourquoi, pour faire participer le système bancaire au financement des investissements privés, les autorités gouvernementales ont décidé d'accélérer le remboursement de leurs arriérés au système d'intermédiation financière. Il importe, par ailleurs, de limiter l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs préjudiciables au secteur privé.

Par ailleurs, la résolution de la crise de liquidité et l'élaboration d'une politique d'incitation à l'épargne, permettront la réorientation du crédit vers le financement de la croissance économique.

Le financement local des investissements du secteur privé occuperait une place plus importante que le financement extérieur total (y compris dons et investissements directs). Cela dénote une politique économique visant à faire drainer l'épargne intérieure disponible vers le financement des investissements.

#### *2.4. Conditions de mise en oeuvre*

Pour atteindre les objectifs fixés par le cadre stratégique et notamment la promotion des investissements et le développement des exportations, il importe, à côté des investissements publics, de prendre un ensemble de mesures et d'actions de politiques économiques relatives à la mise en place d'un environnement favorable au développement du secteur privé, la recherche de la viabilité financière de l'Etat, la promotion de l'épargne, de l'investissement et des exportations, l'adaptation du système de financement, la mise en place d'infrastructures de qualité, la facilitation de l'accès à l'information, le développement et la valorisation des ressources humaines et le renforcement de leurs capacités techniques et de gestion.

##### *2.4.1 La poursuite des réformes structurelles*

L'Etat continuera à être le principal responsable dans la couverture des besoins de base et de sécurité et à jouer un rôle important dans la mise en place et l'entretien des infrastructures. Le secteur privé, redynamisé, sera le

fer de lance de la croissance économique, grâce à une administration jouant parfaitement son rôle de facilitateur.

#### 2.4.1.1 La promotion du secteur privé

Elle repose essentiellement sur la suppression des entraves à l'instauration d'un environnement propice à la production. La réalisation de ce but requiert, au cours de la période triennale, les mesures suivantes :

- supprimer les avantages fiscaux concédés par des dispositions non conformes aux codes des investissements, aux codes des douanes et aux régimes franche d'exportation ;
- poursuivre la libéralisation de l'accès à toutes professions en vue de renforcer les investissements;
- mettre en place un groupe de réflexion fiscalité-développement, tout en s'inscrivant dans le schéma de l'UEMOA;
- renforcer les mesures facilitant le transfert des capitaux et la création de marchés financiers.;
- mettre en place un système unifié d'incitation à l'investissement avec, notamment, la définition du statut de l'investisseur ;
- poursuivre la libéralisation des prix et supprimer toute forme de contrôle sur les prix ;
- adapter la législation du travail, en vue de favoriser la productivité à l'image des mesures prises à l'endroit des dockers (notamment renégociation de toutes les conventions collectives) ;
- poursuivre la réduction des coûts et délais de constitution des entreprises et particulièrement des petites et moyennes entreprises en facilitant davantage les démarches correspondantes avec comme objectif de réduire ce délai à une journée ;
- alléger les coûts du transport intérieur par une amélioration du réseau routier et ferroviaire ;
- poursuivre l'amélioration de l'efficacité des services des réseaux téléphonique, électrique et de distribution ;
- ajuster, dans le cadre de la réforme fiscale, le taux de protection effectif des industries de transformation, de façon à rendre leur niveau uniforme pour toutes les branches ;

- renforcer les lois en vue de protéger les brevets, les droits d'auteurs pour stimuler la créativité, l'esprit d'invention, aider à une meilleure articulation entre la recherche et les secteurs des biens et des services ;
- établir des normes de qualité et de coût, renforcer et instaurer un label de qualité des produits et services et à cet effet, favoriser la création d'un observatoire de compétitivité ;
- faciliter la création d'un greffe de commerce ;
- étudier la mise en place d'un dispositif performant d'appui à la compétitivité du secteur privé et créer un comité de surveillance de la concurrence qui sera chargé de garantir les conditions d'une concurrence loyale;
- encourager la création de domaines industriels par les collectivités locales en facilitant la viabilisation des terrains ;
- supprimer la Zone Franche après expiration de la loi portant sa création;
- de l'adoption du décret instituant le statut de l'entreprise franche d'exportation et des points francs ;
- de l'adoption d'un régime d'incitation à l'investissement suite à la réflexion qui est actuellement en cours ;
- de l'adoption d'un plan d'actions pour le secteur de l'énergie ;
- de la révision du cadre réglementaire du secteur des télécommunications afin de favoriser la participation d'acteurs privés ;
- du transfert aux collectivités locales de la responsabilité de l'exploitation des ressources en bois de chauffe et en charbon de bois.
- simplifier les procédures de dédouanement et faciliter l'enlèvement du frêt aérien;
- maintenir à un niveau faible, les taux d'imposition afin d'encourager une augmentation des investissements du secteur privé ;
- dans le cadre de la restructuration et la réhabilitation des entreprises , étudier la possibilité d'accorder des formes d'allégement comme les crédits d'impôt pour les investissements ou les exportations;

- privilégier l'amélioration de l'assiette des impôts directs et son élargissement au secteur informel ;
- encourager les industries dynamiques dans la conquête des marchés extérieurs en leur accordant des avantages fiscaux pour les réinvestissements en installation et équipements ;
- promouvoir une fiscalité favorable pour les revenus d'actions et d'obligations ;
- surveiller le portefeuille de brevets et de licences, et de contrats de transferts de technologies pour bien apprécier sa qualité et sa valeur ajoutée ;
- renforcer la répression contre le piratage et les contrefaçons et renforcer la formation des chercheurs dans la gestion des droits de propriété ;
- renforcer l'application des normes techniques et de performance ;
- favoriser le dialogue entre le secteur public et le secteur privé sur les contrats de performance ;
- promouvoir le goût du risque et l'esprit de responsabilité par des récompenses et des prix ;
- préparer un plan directeur des marchés de gros en vue de sécuriser l'approvisionnement en produits de base des régions de l'intérieur en rapport avec le secteur privé.

#### *2.4.1.2 la poursuite de la réforme des structures administratives*

La redynamisation du secteur privé aura pour corollaire le recentrage de l'intervention de l'Etat et la restructuration de l'administration. Pour ce faire les actions suivantes seront menées au cours de la période triennale :

##### - Désengagement

- achever la privatisation de la SONATEL, la SONACOS ;
- appliquer les réformes institutionnelles relatives à la SOTRAC ;
- impliquer le secteur privé dans la gestion de l'Aéroport et du Port ;
- Engager le processus de privatisation de la SODEFITEX et adopter les réformes institutionnelles du programme Énergie II ;

- revoir le statut des entreprises restées dans le portefeuille de l'Etat et dont la gestion est déficitaire ( SAED, SODEVA , SODAGRI ... ) ;
- transférer aux collectivités locales la gestion des domaines industriels et des structures de promotion du secteur privé ;
- mise en oeuvre des mesures de transfert aux collectivités locales de la responsabilité de l'exploitation des ressources en bois de chauffe et en charbon de bois ;
- adopter le décret instituant le statut de l'entreprise franche;
- procéder à la liquidation du Fonds de Garantie des Prix de l'Arachide (FGPA);
- aligner le prix au producteur de toutes les spéculations agricoles au cours mondial;
- réviser le statut foncier dans un sens plus attractif pour le secteur privé ;
- réduire les coûts de fonctionnement du PAD et rendre les délais de facturation plus compétitifs ;
- créer la société de gestion de l'axe ferroviaire Dakar-Bamako avec la participation du secteur privé à hauteur de 60% du capital ;

- Restructuration administrative et renforcement des capacités de gestion

- fusionner le GRCC, la Fondation du secteur privé, la Cellule d'Appui à l'Environnement de l'Entreprise, la SONEPI, le Trade Point et le Guichet Unique en vue de créer deux structures distinctes à savoir une *Agence de Promotion du Secteur Privé (A.P.S.P)* et une *Agence de Promotion de L'Investissement (API )* avec la participation du secteur privé au capital social ;
- renforcer les fonctions d'étude, d'orientation et de coordination de l'administration centrale, assigner à chaque administration des objectifs clairs et précis avec l'établissement de programme de travail et appliquer un système de notation des agents basé sur les performances réalisées par rapport aux objectifs fixés;
- créer des cellules regroupant des compétences chargées de la réflexion, de la coordination, de la programmation et du suivi-évaluation des principales actions de l'Etat ;

- supprimer toute forme de contrôle a priori et renforcer le contrôle a posteriori en responsabilisant davantage les gestionnaires et améliorer les fonctions des inspections de contrôle a posteriori avec application stricte de leurs recommandations pertinentes ;
- poursuivre l'automatisation des services de douane , du bloc fiscal et du trésor public ;
- améliorer, et assurer une diffusion régulière de la production de l'information statistique en recentrant les missions de la Direction de la Prévision et de la Statistique par la création *d'un institut autonome de la statistique* ;
- développer les centres de gestion agréés en vue de renforcer la capacité du secteur informel ;
- réunir les conditions de transfert de responsabilité de gestion et de mise en oeuvre de certains projets des services centraux des ministères aux instances régionales et communales ;
- réviser le statut des fonctionnaires pour le rendre plus flexible dans les entrées et sorties ;
- mise en oeuvre du programme de mesure transitoire et du nouveau système permanent des effectifs suite à l'audit de la fonction publique ;
- renforcer la capacité des ministères techniques dans la formulation et le suivi des politiques et programmes ;
- rendre au fonds sectoriels leur vocation initiale ( Fonds national de l'énergie , Fonds d'équipement des collectivités locales , Fonds minier , Fonds routier ... ) ;
- renforcer la capacité des ministères techniques en matière de méthode d'évaluation de projet ;
- renforcer les capacités de planification-programmation-budgétisation des collectivités locales et régionales ;
- mettre en place une banque de données générales et compléter les logiciels pour la banque de données AIDA en facilitant son transfert aux ministères techniques ;
- finaliser la mise en réseau informatique des Directions de la Planification, de la Coopération Economique et Financière et de la Dette et de l'Investissement;

- poursuivre la confection d'un modèle pour le cadrage des investissements et les simulations macro-économiques en ajoutant au modèle central les modules périphériques : énergie, agriculture, répartition des investissements, endettement et financement ;
- déterminer le contenu en formation brute de capital fixe des Investissements publics ;
- poursuivre l'élaboration de la méthodologie de détermination des charges récurrentes ;
- mettre en place un guide d'évaluation des projets non directement productifs ;
- élaborer un programme de formation à l'endroit de l'ensemble des intervenants dans le processus évaluation-programmation-budgétisation-suivi/évaluation .

#### 2.4.2 La poursuite de la recherche de la viabilité financière de l'Etat

A la faveur de la dévaluation du franc CFA, il a été procédé à une refonte totale de la fiscalité avec la baisse généralisée des droits et la simplification du système et de son application.

Afin de renforcer les résultats obtenus dans le domaine des finances publiques les efforts actuels seront poursuivis en vue de stabiliser et d'améliorer les recettes tout en réduisant les dépenses courantes sur la base de critères plus sélectifs. L'objectif des mesures à entreprendre est de dégager une épargne publique durable pour alimenter le *budget d'équipement, principal instrument de mise en oeuvre de la politique de développement économique et sociale de l'Etat*. La recherche de la flexibilité de l'Administration, issue de sa restructuration, permettra de mener une politique plus efficace. A cet effet les actions suivantes seront entreprises au cours de la période triennale :

##### - Recettes

L'amélioration des recettes se fera essentiellement à partir de l'augmentation de la production réelle dans un contexte de taux d'imposition bas et d'une augmentation de la fiscalité indirecte. A cet effet il s'agit de :

- réduire la dépendance à l'égard des ressources exceptionnelles en établissant une base de recettes stables ;

- augmenter le rendement fiscal par l'amélioration de l'efficacité et des méthodes de gestion des administrations fiscale et douanière en renforçant les mécanismes permettant de recouvrer les recettes et de lutter contre la fraude par la systématisation de l'automatisation;
- appliquer la réforme de la fiscalité immobilière, du cadastre fiscal et réformer le régime foncier;
- poursuivre l'extension de la TVA à l'ensemble des activités notamment aux secteurs de la distribution et des services ;
- supprimer toutes formes d'exonérations accordées à des entreprises dont l'activité est tournée sur le marché intérieur ;
- renforcer le volume de recouvrement, en s'attaquant aux secteurs bénéficiant de rentes fiscales ;
- éliminer progressivement les prélèvements exceptionnels sur les produits pétroliers;
- procéder à la tarification de certains services publics et faire participer les usagers au fonctionnement de certaines infrastructures;

### Les Dépenses

Il s'agit à ce niveau de mettre en place une administration moins coûteuse. L'allocation des ressources publiques doit respecter les objectifs de compétitivité de l'économie et de mise en place des infrastructures de production et de valorisation des ressources humaines. Pour ce faire, il s'agira de:

- prendre rigoureusement en compte les charges récurrentes induites par la mise en place de projets d'investissement à rentabilité différée ;
- renforcer la participation des usagers bénéficiaires au financement des coûts récurrents des projets sociaux ;
- revoir le principe de la reconduction automatique des services votés ;
- maintenir dans les limites strictes les dépenses salariales en utilisant les résultats de l'audit de la fonction publique ( une initiative à pérenniser pour s'inscrire dans la dynamique d'une économie flexible où toutes les poches de rigidité sont progressivement levées) ;
- mettre en place un système évitant la reconstitution d'arriérés de paiement ;

- rationaliser la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat en la confiant au secteur privé ;
- poursuivre la recherche de l'allégement de la dette extérieure en privilégiant celle à taux concessionnels ;
- rationaliser la prise en charge des dépenses sociales au profit des agents de l'Etat et améliorer leur outil de gestion ;
- mener une étude sur l'allocation sectorielle et fonctionnelle, en vue de mieux définir une stratégie budgétaire compatible avec les priorités de l'Etat.

### 2.4.3 Le Développement de l'Épargne-Investissement

Pour mieux soutenir les besoins en investissement, les pouvoirs publics doivent mettre en place des mécanismes visant une économie d'accumulation. Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de jouer non seulement sur les comportements des différents agents économiques mais aussi sur l'efficacité du réseau de collecte de l'épargne. A cet effet les actions suivantes devront être entreprises :

#### - L'Administration Publique

- accroître les ressources propres et poursuivre l'assainissement des dépenses publiques de façon à dégager une épargne publique plus importante.
- accroître les ressources affectées aux dépenses en capital en améliorant leur efficacité ;

#### - Le Privé

- mettre en place un système de taux d'imposition bas des revenus avec des taxes indirectes élevées différenciées sur la consommation ;
- réévaluer la rémunération de l'épargne longue avec la suppression de toute forme de taxes ;
- encourager la généralisation du système d'assurance-vie et de retraite à l'ensemble des acteurs ;
- étendre le système épargne/projet existant actuellement pour le logement ,aux petits métiers et aux autres secteurs ;
- instaurer des campagnes d'information et de sensibilisation périodiques d'envergure pour inciter les ménages à l'épargne ;

	<i>Réforme fiscale</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réforme de la patente</li><li>- Poursuite de la réalisation du cadastre fiscal</li></ul>	
--	------------------------	--	--

Source : DCEF

## ANNEXE 2 : TABLEAUX PROJECTIONS MACROECONOMIQUES

Tableau 1R: Indicateurs de performance et critères décisionnels

	ANNEE	1995	1996	1997	1998	1999
<b>Ressources et emplois des biens &amp; services</b>						
PIB Sect. primaire (taux de croissance réelle)	icPIBPRCN	0,8%	6,0%	5,5%	5,9%	6,6%
PIB Sect. secondaire (taux de croissance réelle)	icPIBSECCN	9,7%	5,2%	7,6%	8,5%	12,9%
PIB Sect. tertiaire (taux de croissance réelle)	icPIBTERCN	4,7%	3,7%	6,6%	8,1%	9,4%
PIB aux prix du marché (taux de croissance réelle)	icPIBMNCN	4,8%	4,5%	6,6%	7,7%	9,5%
Taux de consommation finale (en % PIB)	TXC	90,4%	89,2%	84,9%	81,6%	78,0%
Taux d'investissement (en % PIB), en termes réels	TXICN	13,4%	13,6%	17,7%	21,1%	24,8%
Taux d'investissement privé (en % PIB), en termes réels	TXIPRVCN	9,1%	9,3%	12,9%	16,4%	20,9%
Taux d'investissement public (en % PIB), en termes réels	TXIPBLCN	4,3%	4,3%	4,8%	4,7%	4,0%
Taux d'exportation (en % PIB)	TXX	31,5%	32,4%	32,7%	33,3%	34,0%
Taux d'importation (en % PIB)	TXM	36,9%	36,8%	37,0%	37,4%	38,2%
Coefficient marginal de capital	ICOR	2,9	3,2	2,9	3,0	2,9
<b>Revenu</b>						
Revenu nation. brut par tête (en termes réels, taux de croiss.)	RNBPOPEN	1,5%	1,8%	4,0%	4,7%	5,6%
Revenu national brut par tête (en FCFA constants)	RNBPOPEN	202464	206146	214341	224357	236824
Taux d'épargne intérieure (en % PIB)	TXEPI	9,6%	10,8%	15,1%	18,4%	22,0%
Taux d'épargne nationale (en % PIB)	TXEPN	17,1%	18,5%	22,9%	25,9%	28,5%
<b>Balance des paiements</b>						
Réserve brute en devises (en mois d'importation)	RBMOIS	2,1	3,9	5,4	6,1	5,9
Balance commerciale en % du PIBM	BALCOP	-5,2%	-3,9%	-3,5%	-3,1%	-3,0%
Balance courante en % du PIBM	BALCOP	2,2%	3,2%	3,5%	3,4%	2,3%
Ratio service de la dette ext. (intérêts)/recettes fiscales	RINTRF	22,8%	20,8%	18,8%	16,8%	15,2%
Ratio service de la dette ext./recettes fiscales	RDETRF	46,0%	43,8%	41,6%	39,2%	37,7%
Ratio service de la dette ext./rec. d'exportation	RDETEX	19,8%	18,4%	17,5%	16,5%	15,4%
<b>Finances publiques</b>						
Pression fiscale (rec. cour. hors dons, en % PIB)	TXFISC	15,1%	15,1%	15,2%	15,4%	14,6%
Recettes courantes (y compris dons, en % PIB)	RTDPIP	19,7%	19,6%	19,5%	19,2%	17,1%
Dépenses courantes (en % PIB)	DFONCP	13,0%	12,3%	11,5%	10,8%	10,2%
Taux d'épargne publique intér. (en % PIB)	TXEPADMI	2,0%	2,8%	3,7%	4,5%	4,4%
Taux d'épargne publique nation. (en % PIB)	TXEPADMN	6,7%	7,2%	8,0%	8,3%	6,9%
Déficit budgétaire global (en % PIB)	FINDGP	3,6%	1,7%	2,0%	1,1%	0,1%
Financement (du déficit budg. global)	FINDG	86,6	44,1	56,9	33,7	3,8
Financement extérieur du déficit budg.	FINEXDB	86,7	106,8	90,1	62,1	32,6
Financement intérieur du déficit budg.	FININDB	-0,1	-62,7	-33,2	-28,4	-28,8
<b>Situation monétaire</b>						
Var. des crédits au secteur public	icCRGOV	4,1%	-26,7%	-13,7%	-11,6%	-13,6%
Var. des crédits à l'économie	icCRECO	0,9%	2,4%	8,2%	12,1%	14,9%
Var. de la masse monétaire et quasi-monnaie	icMMONQ	7,6%	4,6%	9,4%	10,0%	11,8%
<b>Prix et taux de change</b>						
Taux d'inflation intérieure	icPIIBM	7,7%	4,5%	2,6%	2,1%	2,1%
Taux d'inflation importée (MUV)	icMLUV	1,0%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%
Taux de croissance du taux de change (FCFA/\$)	icTXFRUSD	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Taux de l'échange (1987 = 100)	TECH	92,8	89,2	90,1	90,9	91,8

**Tableau 2R: Ressources et emplois des biens et services non facteurs (résumé)**

<b>aux prix courants (en Mds. F.CFA)</b>		1995	1996	1997	1998	1999
PIB du secteur primaire (p.cour.)	ANNEE	481,9	535,8	580,1	626,6	681,0
PIB du secteur secondaire (p.cour.)	PIBPRI	454,5	503,0	557,8	620,4	718,1
PIB du secteur tertiaire (p.cour.)	PIBSEC	1495,9	1618,5	1769,4	1950,2	2173,8
PIB aux prix du marché (p.cour.)	PIBTERT	2432,3	2657,3	2907,3	3197,2	3572,9
Importations des biens et services non facteurs FOB	PIBM	898,1	978,2	1075,2	1194,5	1364,3
Total ress. = emplois en biens et serv.n.f. (p.cour.)	MBS	3330,4	3635,5	3982,5	4391,7	4937,2
Consommation des ménages (p.cour.)	TRES	1882,9	2041,8	2133,8	2261,2	2420,0
Dépenses de fonctionnement	CMEN	316,7	327,2	333,3	346,4	365,3
Investissement brut (p.cour.)	DFONC	363,6	405,6	563,6	718,7	937,2
Exportations des biens et services non facteurs (FOB)	I_XBS	767,2	860,9	951,8	1065,4	1214,7

<b>en pourcent du PIB</b>		1995	1996	1997	1998	1999
PIB du secteur primaire (p.cour.)	ANNEE	19,8%	20,2%	20,0%	19,6%	19,1%
PIB du secteur secondaire (p.cour.)	PIBPRI	18,7%	18,9%	19,2%	19,4%	20,1%
PIB du secteur tertiaire (p.cour.)	PIBSEC	61,5%	60,9%	60,9%	61,0%	60,8%
PIB aux prix du marché (p.cour.)	PIBTERT	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Importations des biens et services non facteurs FOB	PIBM	36,9%	36,8%	37,0%	37,4%	38,2%
Total ress. = emplois en biens et serv.n.f. (p.cour.)	TRES	136,9%	136,8%	137,0%	137,4%	138,2%
Consommation des ménages (p.cour.)	CMEN	77,4%	76,8%	73,4%	70,7%	67,7%
Dépenses de fonctionnement	DFONC	13,0%	12,3%	11,5%	10,8%	10,2%
Investissement brut (p.cour.)	I_XBS	14,9%	15,3%	19,4%	22,5%	26,2%
Exportations des biens et services non facteurs (FOB)	XBS	31,5%	32,4%	32,7%	33,3%	34,0%

<b>Taux de croissance annuels</b>		1995	1996	1997	1998	1999
PIB du secteur primaire (p.cour.)	ANNEE	11,7%	11,2%	8,3%	8,0%	8,7%
PIB du secteur secondaire (p.cour.)	PIBPRI	16,2%	10,7%	10,9%	11,2%	15,7%
PIB du secteur tertiaire (p.cour.)	PIBSEC	12,3%	8,2%	9,3%	10,2%	11,5%
PIB aux prix du marché (p.cour.)	PIBTERT	12,9%	9,2%	9,4%	10,0%	11,8%
Importations des biens et services non facteurs FOB	PIBM	8,7%	8,9%	9,9%	11,1%	14,2%
Total ress. = emplois en biens et serv.n.f. (p.cour.)	MBS	11,7%	9,2%	9,5%	10,3%	12,4%
Consommation des ménages (p.cour.)	TRES	13,0%	8,4%	4,5%	6,0%	7,0%
Dépenses de fonctionnement	CMEN	4,2%	3,3%	1,9%	3,9%	5,4%
Investissement brut (p.cour.)	DFONC	15,1%	11,5%	39,0%	27,5%	30,4%
Exportations des biens et services non facteurs (FOB)	I_XBS	10,5%	-12,2%	10,6%	11,9%	14,0%

Tableau 3R: Ressources et emplois des biens et services non facteurs (résumé)

aux prix de 1987 (en Mds. F.CFA)		1995	1996	1997	1998	1999
PIB du secteur primaire (p.const.)	ANNEE					
PIB du secteur secondaire (p.const.)	PIBPRICN	335,4	355,6	375,2	397,3	423,4
PIB du secteur tertiaire (p.const.)	PIBSECCN	311,3	327,4	352,2	382,2	431,7
PIB aux prix du marché (p.const.)	PIBTERCN	952,9	987,9	1053,1	1138,3	1245,2
Importations des biens et services n.f. (p.const.)	PIBMCN	1599,6	1670,9	1780,5	1917,8	2100,3
Total ress. = emplois en biens et serv.n.f. (p.const.)	MIBSCN	466,2	488,7	524,0	568,2	633,6
Consommation des ménages (p.const.)	TRESCN	2065,8	2159,6	2304,6	2486,0	2734,0
Dépenses cour. des administrat. (p.const.)	CMENCN	1128,9	1170,9	1195,7	1238,0	1301,4
Investissement brut (p.const.)	DCADM CN	277,2	274,9	273,6	279,0	288,7
Exportations des biens et services n.f. (p.const.)	ICN	214,0	228,0	315,4	405,5	521,6
	XBSCN	445,7	485,7	519,9	563,5	622,3

en pourcent du PIB		1995	1996	1997	1998	1999
PIB du secteur primaire (p.const.)	ANNEE					
PIB du secteur secondaire (p.const.)	PIBPRICN	21,0%	21,3%	21,1%	20,7%	20,2%
PIB du secteur tertiaire (p.const.)	PIBSECCN	19,5%	19,6%	19,8%	19,9%	20,6%
PIB aux prix du marché (p.const.)	PIBTERCN	59,6%	59,1%	59,1%	59,4%	59,3%
Importations des biens et services n.f. (p.const.)	PIBMCN	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Total ress. = emplois en biens et serv.n.f. (p.const.)	MIBSCN	29,1%	29,2%	29,4%	29,6%	30,2%
Consommation des ménages (p.const.)	TRESCN	129,1%	129,2%	129,4%	129,6%	130,2%
Dépenses cour. des administrat. (p.const.)	CMENCN	70,6%	70,1%	67,2%	64,6%	62,0%
Investissement brut (p.const.)	DCADM CN	17,3%	16,5%	15,4%	14,5%	13,7%
Exportations des biens et services n.f. (p.const.)	ICN	13,4%	13,6%	17,7%	21,1%	24,8%
	XBSCN	27,9%	29,1%	29,2%	29,4%	29,6%

Taux de croissance annuels		1995	1996	1997	1998	1999
PIB du secteur primaire (p.const.)	ANNEE					
PIB du secteur secondaire (p.const.)	PIBPRICN	0,8%	6,0%	5,5%	5,9%	6,6%
PIB du secteur tertiaire (p.const.)	PIBSECCN	9,7%	5,2%	7,6%	8,5%	12,9%
PIB aux prix du marché (p.const.)	PIBTERCN	4,7%	3,7%	6,6%	8,1%	9,4%
Importations des biens et services n.f. (p.const.)	PIBMCN	4,8%	4,5%	6,6%	7,7%	9,5%
Total ress. = emplois en biens et serv.n.f. (p.const.)	MIBSCN	3,0%	4,8%	7,2%	8,4%	11,5%
Consommation des ménages (p.const.)	TRESCN	4,4%	4,5%	6,7%	7,9%	10,0%
Dépenses cour. des administrat. (p.const.)	CMENCN	3,1%	3,7%	2,1%	3,5%	5,1%
Investissement brut (p.const.)	DCADM CN	-2,3%	-0,8%	-0,5%	2,0%	3,5%
Exportations des biens et services n.f. (p.const.)	ICN	10,5%	6,5%	38,3%	28,6%	28,6%
	XBSCN	9,6%	9,0%	7,0%	8,4%	10,4%

Tableau 4R: Opérations financières de l'Etat (en Mds. FCFA)

	ANNEE	1995	1996	1997	1998	1999
<b>Total des recettes et des dons</b>	RTD	479,1	519,7	566,5	612,9	612,6
<b>Recettes totales</b>	RT	366,2	401,5	441,8	490,9	522,3
<b>Recettes fiscales</b>	RF	330,3	362,5	401,0	448,1	497,0
<b>Recettes non fiscales</b>	RNF	35,9	39,0	40,8	42,9	25,2
<b>Dons totaux</b>	DONADM	112,9	118,2	124,7	121,9	90,3
<b>Dons de capital à l'Etat</b>	DONCA	69,4	102,7	124,7	121,9	90,3
<b>Autres dons à l'Etat (aide budgétaire)</b>	DONAU	43,5	15,5	0,0	0,0	0,0
<b>Total des dépenses et prêts nets</b>	DEPT	505,3	563,8	623,3	646,5	616,4
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	DFONC	316,7	327,2	333,3	346,4	365,3
<b>Traitements et salaires</b>	DDISAL	157,5	162,1	166,3	169,8	173,3
<b>Traitements et salaires (Var. annuelle)</b>	leDDISAL	5,8%	2,9%	2,6%	2,1%	2,1%
<b>Intérêts exigibles</b>	DINT	64,5	68,2	68,6	76,9	90,9
<b>Intérêts sur dette extérieure</b>	DINTEX	55,8	57,1	56,5	61,9	69,9
<b>Matériaux et entretien</b>	DMAT	50,5	52,4	53,8	54,9	56,0
<b>Transferts et subventions et filet social</b>	SUBV	44,2	44,4	44,6	44,8	45,0
<b>Dépenses d'équipement</b>	DEQ	178,2	236,6	290,0	300,1	251,1
<b>Dép. d'équipement extrabudgétaires</b>	DEQB	45,6	39,6	50,0	65,4	77,3
<b>Comptes spéciaux du trésor</b>	DEQEB	132,6	197,0	240,0	234,7	173,8
<b>Compte de correspondants du trésor</b>	CST	-4,2	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Réforme du secteur bancaire</b>	CCT	-6,2	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dépôts volontaires</b>	REF	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde des opérations courantes</b>	DEPV	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Épargne publique intérieure</b>	SOPERC	82,6	89,8	108,5	144,5	157,0
<b>Déficit budgétaire global (base ordonnances)</b>	EPADMI	49,5	74,3	108,5	144,5	157,0
<b>Ajustement encaissements-décaissements</b>	DBGO	-26,2	-44,1	-56,9	-33,7	-3,8
<b>Variations des arriérés de paiements de l'Etat</b>	AJED	-60,4	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Repaiement des crédits de campagne</b>	VARRE	-60,4	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Déficit budgétaire global (base encaiss.-décaiss.)</b>	RCCAM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Financement (du déficit budg. global)</b>	DBGED	-86,6	-44,1	-56,9	-33,7	-3,8
<b>Financement extérieur du déficit budg.</b>	FINDG	86,6	44,1	56,9	33,7	3,8
<b>Tirages sur crédits extérieurs (Etat)</b>	FINEXDB	86,7	106,8	90,1	62,1	32,6
<b>Assistance budgétaire (Tirages Trésor)</b>	TIRADM	92,8	150,1	115,2	112,7	83,4
<b>Tirages prêts-projets</b>	CAPPBLA	29,6	15,1	0,0	0,0	0,0
<b>Tirages réforme du secteur bancaire</b>	TIRPROJ	63,2	95,0	115,2	112,7	83,4
<b>Tirages départs volontaire</b>	TIRBQ	0,0	40,0	0,0	0,0	0,0
<b>Amortissement exigible (sauf FMI)</b>	TIRDVOL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Réduction de la dette</b>	AMORTE	-73,1	-72,6	-40,0	-53,5	-53,5
<b>Financement intérieur du déficit budg.</b>	REDUCD	67,0	29,3	14,9	2,9	2,7
<b>Financement bancaire (dont FMI)</b>	FININDB	-0,1	-62,7	-33,2	-28,4	-28,8
<b>Remboursement de la dette consolidée aux banques</b>	FININSB	-14,2	-34,8	-4,8	-0,1	-0,5
<b>Emprunt non bancaire (par l'Etat)</b>	REMBQET	-6,1	-13,1	-13,1	-13,1	-13,1
<b>Divers (financ. int. du déficit)</b>	EMPBNBQ	6,0	-11,2	-11,2	-11,2	-11,2
	FININDV	-6,9	-3,6	-4,1	-4,0	4,0

Tableau SR: Balance des paiements (en Mds. FCFA)

	ANNEE	1995	1996	1997	1998	1999
Balance commerciale	BALCOM	-126,2	-105,0	-102,6	-98,6	-106,3
Commerce général (exportations FOB)	XB	482,1	556,6	626,2	715,0	832,3
Produits agricoles (valeur totale)	XA	51,0	54,3	60,0	62,4	64,6
Commerce général (importations FOB)	MB	608,3	661,6	728,8	813,6	938,6
Produits pétroliers (valeur totale)	MPET	68,9	77,6	80,2	85,4	98,9
Solde des services facteurs et non facteurs	SOLSERV	-80,8	-88,5	-97,0	-106,8	-119,6
Intérêt/dette extérieure	INTDEXT	75,4	75,3	75,3	75,3	75,3
Solde des transferts courants	TRSOL	260,3	279,2	300,9	315,7	306,8
Transferts courants privés	TRPRV	19,9	21,7	23,8	26,2	29,2
Transferts courants publics	TRPBL	240,4	257,5	277,1	289,5	277,6
Balance courante	BALCOUR	53,3	85,8	101,3	110,3	80,9
Solde mouvements des capitaux	MOUV	33,2	41,1	50,9	8,9	-12,3
Capitaux publics, nets	CAPPBL	33,2	51,5	59,3	12,2	-18,1
Débit (amortissements public contractuel)	CAPPBLD	76,4	83,5	91,3	100,4	112,2
Capitaux privés, nets	CAPPRV	0,0	-10,4	-8,5	-3,2	5,8
Solde globale avant financement exceptionnel	SI.GLOA	86,5	126,9	152,1	119,2	68,6
Réduction de la dette	REDUCD	67,0	29,3	14,9	2,9	2,7
Erreurs et omissions nettes	EO	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde globale après financement exceptionnel	SI.GLOP	153,5	156,2	167,0	122,1	71,3
Position extérieure (var. réserve en devises)	POSEXT	108,0	156,2	167,0	122,1	71,3
Position extérieure Banque Centrale	POBCC	-42,1	156,2	167,0	122,1	71,3
Variations des arriérés des paiements	VARARR	-45,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Gap/Financement (TOFE SENEGAL)	GAPT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

**Tableau 6R: Situation monétaire**

	ANNEE	1995	1996	1997	1998	1999
Avoirs extérieurs nets	RESN	-111,2	45,0	212,1	334,2	405,4
Crédits intérieurs	CINT	536,1	497,0	509,0	543,9	596,4
Position nette du Gouvernement	CRGOV	179,1	131,2	113,3	100,1	86,5
Crédits à l'économie	CRECO	357,0	365,7	395,7	443,7	509,9
Total situation des institutions monétaires	TSITM	424,9	542,0	721,1	878,0	1001,8
Masse monétaire et quasi-monnaie	MMONQ	498,9	522,0	571,1	628,0	701,8
Circulation fiduciaire	CIRFID	152,0	159,0	174,0	191,3	213,8
Dépôts à vue	DVUE	180,0	188,3	206,0	226,6	253,2
Dépôts à terme	DTERM	246,4	257,8	282,1	310,2	346,7
Masse monétaire (M1)	MM1	332,0	347,4	380,0	417,9	467,0
Autres éléments de la situation monétaire	MMAUT	-74,0	20,0	150,0	250,0	300,0

**Tableau 7R: Epargne, investissement, revenus, population**

	ANNEE	1995	1996	1997	1998	1999
Epargne intérieure brute	EPINT	232,7	288,2	440,2	589,5	787,7
Epargne privée intérieure	EPPRVI	183,2	214,0	331,7	445,0	630,7
Epargne publique intérieure	EPADMI	49,5	74,3	108,5	144,5	157,0
Epargne nationale brute	EPNAT	416,9	491,4	664,9	828,9	1018,1
Epargne privée nationale	EPPRYN	254,5	298,9	431,8	562,5	770,8
Epargne publique nationale	EPADMN	162,4	192,5	233,1	266,4	247,3
Taux d'épargne intérieure (en % PIB)	TXEPI	9,6%	10,8%	15,1%	18,4%	22,0%
Taux d'épargne privée intér. (en % PIB)	TXEPRVI	7,5%	8,1%	11,4%	13,9%	17,7%
Taux d'épargne publique intér. (en % PIB)	TXEPADMI	2,0%	2,8%	3,7%	4,5%	4,4%
Taux d'épargne nationale (en % PIB)	TXEPN	17,1%	18,5%	22,9%	25,9%	28,5%
Taux d'épargne privée nation. (en % PIB)	TXEPRVN	10,5%	11,2%	14,9%	17,6%	21,6%
Taux d'épargne publique nation. (en % PIB)	TXEPADMN	6,7%	7,2%	8,0%	8,3%	6,9%
Taux d'investissement (en % PIB)	TXI	14,9%	15,3%	19,4%	22,5%	26,2%
Taux d'investissement privé (en PIB)	TXIPRV	10,3%	10,6%	14,2%	17,4%	21,9%
Taux d'investissement public (en % PIB)	TXIPBL	4,6%	4,6%	5,2%	5,1%	4,3%
Taux d'auto-financement des investissem. (Epnat/Inv)	TXAULTI	114,6%	121,2%	118,0%	115,3%	108,6%
Taux de consommation finale (en % PIB)	TXC	90,4%	89,2%	84,9%	81,6%	78,0%
Taux d'exportation (en % PIB)	TXX	31,5%	32,4%	32,7%	33,3%	34,0%
Taux d'importation (en % PIB)	TXM	36,9%	36,8%	37,0%	37,4%	38,2%
Solde des revenus extérieurs	SREVEEXT	205,2	226,1	249,8	267,0	261,3
Ajustement pour termes de l'échange	AJTT	-53,6	-56,5	-57,0	-58,1	-60,2
Produit national brut (aux prix du marché)	PBPN	2637,5	2883,3	3157,1	3464,2	3834,2
Revenu intérieur brut	RIB	2378,7	2600,8	2850,4	3139,0	3512,7
Revenu national brut	RNB	2583,8	2826,8	3100,2	3406,1	3774,0
Population totale (en ml.)	POP	8392,9	8628,7	8871,6	9121,9	9379,7
Population urbaine (en ml.)	POPUR	4926,5	5033,7	5143,2	5255,0	5369,3
Population totale, taux de croissance	tePOP	2,7%	2,8%	2,8%	2,8%	2,8%
Population rurale, taux de croissance	tePOPUR	2,0%	2,2%	2,2%	2,2%	2,2%
Population urbaine, taux de croissance	tePOPURB	3,7%	3,7%	3,7%	3,7%	3,7%
Revenu intérieur brut par tête (en FCFA cour.)	RIBPOP	283412,8	301409	321289	344121	374498
Revenu national brut par tête (en FCFA cour.)	RNBPOP	307859,7	327609	349446	373395	402355
Revenu national brut par tête (en FCFA constants)	RNBPOPCN	202463,7	206146	214341	224357	236824
Taux de croissance réel du revenu rural	teRRURCN	68080,4	70653	72953	75612	78851
Revenu urbain par tête (en FCFA constants)	RURCN	-1,2%	3,8%	3,3%	3,6%	4,3%
Taux de croissance réel du revenu urbain	teRURCN	398785,2	401002	414580	431866	453941

**Tableau 8R: Investissements du PTIP**

	ANNEE	1995	1996	1997	1998	1999	TOTAL
FBCF Administration (p.cour.)	FBCFA	113,0	123,4	149,9	162,0	153,6	465,6
Investissement optique PTIP (p.cour.)	INVPTIP	178,2	237,3	290,0	300,0	251,1	841,1
Dép. d'équipement budgétaires	DEQB	45,6	39,6	50,0	65,4	77,3	192,7
Emprunts extérieurs	EPREX	63,2	95	115,2	112,65	83,42	311,27
Dons de capital à l'Etat	DONCA	69,4	102,7	124,7	121,9	90,3	336,9
		178,2	237,3	289,9	300,0	251,0	840,8
<b>Structure de Financement</b>							
Financement interne		25,6%	16,7%	17,2%	21,8%	30,8%	22,9%
Financement externe		92,3%	91,8%	81,9%	78,2%	69,2%	77,1%
Emprunts		57,8%	52,9%	47,5%	48,0%	48,0%	48,0%
Dons		42,2%	47,1%	52,5%	52,0%	52,0%	52,0%

**Tableau 9R: Investissement Entreprises Publiques**

	ANNEE	1995	1996	1997	1998	1999	TOTAL
Investissement entreprises publiques	INVPUB	80,5	91,66	113,77	117,99	157,02	388,79
Financement interne hors TOFE	FIHT	51,5	62,7	84,8	89,0	128,0	301,8
Emprunts extérieurs	EMPEX	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	75,0
Dons	DONCAP	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	12,0
<b>Structure de Financement</b>							
Financement interne		63,9%	68,4%	74,5%	75,4%	81,5%	77,6%
Financement externe		36,0%	31,6%	25,5%	24,6%	18,5%	22,4%
Emprunts		86,2%	86,2%	86,2%	86,2%	86,2%	86,2%
Dons		13,8%	13,8%	13,8%	13,8%	13,8%	13,8%

Tableau 10:R Investissement des entreprises privées

	ANNEE		1995	1996	1997	1998	1999	TOTAL
	INVPRI	FININT						
Investissement Entreprises privées			121,0	137,49	170,66	176,98	235,54	583,18
Financement interne			47,68	57,43	80,67	72,54	110,22	263,43
Investissement direct			17,6	25,00	35,58	50,62	72,04	158,24
Emprunts extérieurs			45,74	44,60	43,49	42,40	41,34	127,22
Dons			10,0	10,46	10,93	11,42	11,94	34,29
Structure de Financement								
Financement interne			39,40%	41,77%	47,27%	40,99%	46,80%	45,17%
Investissement direct			5,74%	8,17%	11,63%	16,54%	23,54%	51,71%
Emprunts extérieurs			37,80%	32,44%	25,48%	23,96%	17,55%	21,82%
Dons			8,27%	7,61%	6,40%	6,45%	5,07%	5,88%
Foef Ménages et secteur informel				123,1	164,1	213,1	273,8	651,0

Tableau 11R Répartition Par Agent De L'investissement du secteur moderne

	1995	1996	1997	1998	1999	Total	%
PTIP	178,20	237,26	290,00	300,04	251,06	841,11	46,39%
Entreprises Publiques et collectivités locales hors PTIP	80,54	91,66	113,77	117,99	157,02	388,79	21,44%
Entreprises privées	121,00	137,49	170,66	176,98	235,54	583,18	32,17%
Secteur moderne	379,74	466,40	574,44	595,01	643,62	1813,07	100%

**Tableau 12**

Structure de l'investissement du PTIP par secteur

Secteurs	PTIP
Primaire	30
Secondaire	10
Tertiaire	20
Quaternaire	40
Total	100

**TABLEAU 13**

Enveloppe indicative du PTIP par secteur

Secteurs	PTIP
Primaire	252,33
Secondaire	84,11
Tertiaire	168,22
Quaternaire	336,44
Total	841,11